

DÉCLARATION

DU COMTE DE BONNEVAL,

Major Général de la Marine, sur les événemens qui lui sont relatifs, passés à Toulon du 1er. au 15 Décembre 1789.

JE soussigné déclare sous le serment, & sur mon honneur, qui est mon guide depuis trente-cinq ans que je sers l'Etat & le Roi, que fidele aux devoirs de la subordination respectueuse que je dois à M. le Comte d'Albert de Rions mon Commandant, je me suis aussi peu permis dans aucune circonstance de lui donner des conseils, dont il n'a jamais eu besoin, que j'ai été exact à exécuter les ordres qu'il a été dans le cas de me donner; que dans celle-ci, je n'en ai reçu aucun qui pût blesser & porter atteinte à mes devoirs de citoyen, & au

ferment que j'ai prêté entre fes mains, en préfence des Officiers Civils & Municipaux de cette Ville, d'être fidele à la Nation, au Roi & à la Loi.

Je déclare que le Mardi 1er. Décembre, à fix heures & demie du matin, au moment où je me levois, j'entendis dans la rue des femmes fortant de la Ville pour laver du linge, dire en provençal, *fûrement il arrivera aujourd'hui beaucoup de tapage & demalheurs*; fur ce m'étant habillé, je fus à l'hôtel du Commandant, auquel je rendis ces propos, & qui me dit qu'on l'avoit informé que les ouvriers de l'Arcenal fe plaignoient de ce qu'il en avoit renvoyé deux, dont il étoit mécontent, mais qu'ils venoient d'entrer dans l'Arcenal pour aller au travail, & qu'il efpéroit que tout étoit fini; je retournai chez moi, il étoit alors fept heures & demie du matin.

Je déclare que vers les huit heures & demie étant à écrire dans mon cabinet, le nommé Touffaint, mon domeftique, vint me dire que le champ de bataille étoit plein de monde, & que l'hôtel du Commandant de la Marine étoit invefti par le peuple; j'accourus dès l'inftant à cet hôtel, dans lequel il me fut impoffible de pénétrer par la grande porte, j'en fis le tour, & une petite porte donnant fur le champ de bataille m'étant ouverte par un de mes camarades, j'entrai dans l'hôtel, où je trouvai mon Général, plufieurs Officiers de la Marine, M. le Conful, & autres Officiers Municipaux.

Je déclare qu'un inftant après je fortis du fallon

de l'hôtel, & vins sur la terrasse qui est devant, d'où je vis un détachement de troupes de Marine, que M. le Comte d'Albert avoit mandé, sans que j'en eusse connoissance, pour garder sa porte. Je fus de suite lui observer que cette porte étoit garnie de peuple, & qu'il seroit possible que ce détachement ne l'effarouchât ; il me répondit, *vous avez raison*, faites le arrêter *sur le champ de bataille*. Je retournai alors sur la terrasse, & je fis au Commandant de ce détachement, (M. Quevilly, Sous-Lieutenant de la sixieme division du Corps Royal des Canonniers-Matelots) le commandement alte, en bataille, *reposez-vous sur vos armes*. Cet Officier me répondit, est-ce reposez-vous sur vos armes, ou chargez vos armes? Je lui répondis à très-haute voix, non, *reposez-vous sur vos armes* ; cet ordre fut exécuté ; il fut donné devant M. de la Deveze, Lieutenant de Vaisseau, qui étoit auprès de moi.

Je déclare, qu'en rentrant dans le sallon de l'hôtel, j'apperçus M. le Comte de Broves, Major de Vaisseau, qui, pour entrer dans l'hôtel, s'étoit placé devant le détachement de Marine, qui, après que ce détachement eût été mis en bataille & reposé sur les armes, fut approché par le peuple, & dont quelqu'un voulut lui saisir son épée ; il fit le commandement au détachement de *portez vos armes*, & un instant après entra dans l'hôtel.

Je déclare, que dix minutes après, sur un ordre de M. le Comte d'Albert, mais qui ne fut pas donné

par moi, je vis ce même détachement retourner à son quartier.

Je déclare qu'ayant resté une demi-heure dans l'hôtel, le voyant gardé du côté de la terrasse par la Garde nationale, qui avoit éloigné le peuple, je fus sur cette même terrasse, & m'accoudant sur la balustrade, je voulus souhaiter le bon jour à Mrs. Hebert & Durand, Capitaines de la Garde nationale, que j'apperçus : dans cet instant, je reçus un coup de sabre à la main gauche & à la tête, d'un Volontaire que je ne connois pas, & qui, après le coup donné, se mit à fuir. Je ramassai mon chapeau qui étoit tombé, & je rentrai dans le sallon de l'hôtel, perdant beaucoup de sang, plus du coup donné à la main gauche que de celui donné à la tête; on exigea que je fusse dans un appartement du premier étage, on m'y fit venir un Chirurgien de la Marine, (M. Boyer) qui me mit un premier appareil.

Je déclare que demi-heure après que j'eûs été placé dans cette chambre, je vis arriver M. de St. Julien, Major de Vaisseau, tout mutilé, un œil poché, & pouvant à peine se soutenir; M. Boyer, Chirurgien, qui étoit encore avec moi, le saigna : je m'aidai à soigner mon camarade une partie de la journée.

Je déclare que vers les quatre heures après-midi on me dit que M. le Comte de Broves étoit traduit au Palais, puis M. le Comte d'Albert, puis M. le Com-

mandeur de Villages, puis M. le Marquis de Caſtellet, & qu'enfin on m'avertit qu'on me cherchoit. Je montai au plus haut de la maiſon, dans l'intention de voir d'une galerie qui eſt ſur le toît, ſi le peuple entouroit toujours l'hôtel, & ſi je pourrois en ſortir en ſûreté pour me rendre chez moi.

Je déclare qu'en voulant redeſcendre de cette galerie, je fus rencontré par pluſieurs Volontaires de la Garde Nationale, auxquels je dis mon nom & qui me ſaiſirent. Au bruit qu'ils firent, parut M. Vachier, Officier de la Garde Nationale, qui s'empara de moi, me protégea en faiſant ſon devoir, & me rendit tous les ſervices qu'on peut attendre d'un brave homme & d'un bon citoyen.

Je déclare qu'emmené par ces Mrs. dans le ſallon du rez-de-chauſſée de l'hôtel, j'y trouvai Mrs. Teyſſere freres, l'un Officier, & l'autre Volontaire de la Garde Nationale, qui panſerent ma plaie qui ſaignoit beaucoup, & me traiterent avec toute l'humanité & l'honnêteté poſſible.

Je déclare qu'un inſtant après la Garde Nationale voulant me traduire au palais, je trouvai en ſortant de l'hôtel un détachement du Régiment de Barrois en bataille dans la cour. L'Officier qui commandoit ce détachement (M. Faure), dit à ma garde qu'il avoit été envoyé pour garder l'hôtel & les perſonnes qu'il renfermoit, & qu'il ne pouvoit m'en laiſſer ſortir ſans ordre : ſur ce, je fus ramené dans le ſallon, où on me dit de m'aſſeoir, & où je fus gardé

Je déclare qu'alors un Officier de la Garde-Nationale, que je crois être M. Bourbon ſans pouvoir l'aſſurer, homme fort honnête, s'offrit d'aller trouver M. le Conſul pour réclamer ſes ordres; il revint un quart-d'heure après, & dit que M. le Conſul ordonnoit qu'on me laiſſât à l'Hôtel.

Je déclare que quelques minutes après ce même Officier s'approcha de moi, il me dit que malgré l'ordre de M. le Conſul, il me conſeilloit de conſentir à ce que je fuſſe traduit au Palais, où je ſerois plus en sûreté. Je lui répondis, *Volontiers, Monſieur, je ſerai tout ce que l'on voudra. Parlez-en au Commandant du détachement de Barrois*; il fut lui parler en effet, & peu de temps après, je fus traduit; ce même Officier de la Garde-Nationale me donna la main, & perſonne ne me fit éprouver de mauvais traitement.

Arrivé au Palais (il étoit alors à-peu-près ſept heures du ſoir) je fus traduit dans une chambre où je trouvai M. le Comte d'Albert, M. le Marquis de Caſtellet, M. le Commandeur de Villages, & M. le Comte de Broves.

Je déclare que dans la nuit ma plaie de la main gauche s'étant réouverte & le ſang ſe répandant à grand flot, le nommé Lion, honnête Citoyen de la Ville, menuiſier, & volontaire de la Garde-Nationale, fut chercher M. Boyer, Chirurgien, pour me panſer, & s'offrit pour me donner des ſoins avec une obligeance que je n'oublierai de ma vie.

Je déclare que le lendemain matin 2, le Chirurgien m'ayant trouvé de la fievre, & une plaie de la main envenimée, M. le Comte d'Albert écrivit à M. le Consul, pour lui demander que je fusse transporté sur sa parole d'honneur, à l'Hôpital de la Marine. La demande de ce Général fut accueillie, & un instant après, M. Barrallier Membre du Conseil Permanent, & M. Denis, Adjudant de la Garde-Nationale m'accompagnerent à l'Hôpital, où une Garde-Nationale vint me joindre. Une Sentinelle fut posée jour & nuit dans la chambre que j'occupois.

Je déclare que j'ai resté à cet Hôpital, depuis le mercredi 2 Décembre, jusqu'au mardi 8, exactement gardé, mais traité par tout le monde avec beaucoup d'égard; je dois distinguer particuliérement M. Saluces, Brigadier & Volontaire, M. Lion, Volontaire, le même qui avoit été me chercher un Chirurgien étant au Palais, M. Bertin; Volontaire & Tonnellier, & M. Barthelemy, Volontaire, neveu du Capitaine de ce nom.

Je déclare que le mardi 8, à une heure après midi j'entendis un grand mouvement dans la Rue & dans l'Hôpital, qu'un moment après M. le Consul entra dans ma chambre avec un Officier de la Garde-Nationale, que je crois M. Bourbon. L'un & l'autre me dirent que pour appaiser la rumeur publique, il falloit que je me rendis au Palais, avec M. le Marquis de Castellet, qui pour cause

de maladie en étoit ſorti le matin, & avoit été conduit à l'Hôpital; je leur répondis que j'étois prêt à faire ce qu'ils voudroient. Sur ce, je fus pris au bras par M. Morellet, Colonel de la Garde-Nationale, & un autre Officier, eſcorté par un détachement du même Corps, & paſſant dans la Rue entre deux haies de la Garde-Nationale: on me plaça dans le Palais, dans une chambre où je trouvai M. le Marquis de Caſtellet & M. le Comte de Brovès, avec lequel je ſuis encore détenu.

De tout ce que deſſus, je jure la vérité, ſur l'honneur que je dois à mon caractère, ſur la franchiſe & la droiture que je me dois à moi-même, & ſur la fidélité que je dois à ma Nation & à mon Roi.

Aux Priſons du Palais de Toulon, le 15 *Décembre* 1789.

Le COMTE DE ROUX-BONNEVAL, Chef de Diviſion, Major-Général de la Marine, & des Eſcadres au Département de Toulon.

A MARSEILLE,
Chez PIERRE-ANTOINE FAVET, Imprimeur du Roi & de la Ville, rue du Pavillon.